

**Cérémonie de remise des insignes de Chevalier de l'Ordre national du  
Mérite à Philippe MAGRIN par Bernadette MALGORN**

**Le mercredi 30 avril 2014**

**Préfecture de Région Bretagne**

C'est avec un grand plaisir que j'ai répondu à votre invitation pour vous remettre ce soir, les insignes de Chevalier dans l'Ordre national du Mérite.

Vous avez souhaité que cette cérémonie se déroule à la Préfecture de Région. Et c'est avec émotion que je retrouve ces lieux où j'ai exercé les fonctions de préfète de région de 2002 à 2006. Le préfet de région, Patrick STRZODA, a volontiers accédé à votre demande et il nous aurait accueilli personnellement si une autre cérémonie ne l'avait rappelé dans la Région Corse où il exerçait ses fonctions préfectorales jusqu'à l'été dernier. Ce cadre de la maison de la République, dans la continuité des histoires mêlées de la France et de la Bretagne, - nous sommes ici dans la grande salle Anne de Bretagne et combien de Bretons illustres nous observent-, est particulièrement propice à évoquer des mérites reconnus par la Nation.

Quelques mots pour rappeler la genèse de cet Ordre national du Mérite.

Avec le développement du champ d'action de l'Etat et une spécialisation ministérielle de plus en plus grande depuis le milieu du XIXème siècle, les distinctions honorifiques avaient proliféré. C'est ainsi qu'en 1930 on ne comptait pas moins de 25 ordres spécialisés.

Le général de Gaulle voulut redonner une signification d'unité nationale aux ordres nationaux. La plupart des ordres spécialisés furent supprimés. Furent maintenus : les Palmes académiques, le Mérite maritime, le Mérite agricole, ainsi que les Arts et Lettres.

Et le 3 décembre 1963 est créé l'Ordre national du Mérite.

En décembre dernier célébrant le cinquantenaire de l'Ordre national du mérite, notre Grand Chancelier, le général d'armée Georgelin rappelait « C'est une récompense morale et comme toute récompense morale, elle a une très grande valeur. »

Cher Philippe MAGRIN, c'est dans cette cohorte de femmes et d'hommes ayant su consacrer de leur temps et de leurs talents au service de leurs compatriotes, du bien commun et du rayonnement de la France que vous allez entrer dans quelques instants.

Homme de la terre et homme de la ville, homme de métier et homme de communication, défenseur des artisans et commerçants et gestionnaire engagé dans des œuvres d'intérêt général, vous avez l'art de la synthèse. Du courage, je dirai même de l'audace car il en fallait pour prendre la responsabilité de la mise en œuvre du nouveau régime social des indépendants, le RSI dont vous avez assumé la présidence bretonne depuis juillet 2006.

**Homme de la terre**, vous en êtes issu par votre famille paternelle. Sans être exploitants agricoles, elle était très proche de la terre. Un père dirigeant du Crédit agricole et un grand-père fondateur de la coopérative agricole de la Vienne, petite cousine de l'Office central de Landerneau. Car vous êtes d'origine poitevine. Né à Poitiers, vous arrivez en Bretagne en 1955 suite à la mutation professionnelle de votre père. Et vous deviendrez breton de cœur.

Cette culture familiale et un attrait personnel pour l'agriculture, vous conduiront à effectuer des études au Lycée agricole des Trois Croix qui vous permettront d'obtenir un diplôme de technicien supérieur agricole.

Vous consacrerez les premières années de votre vie professionnelle de 1971 à 1976 à transmettre votre savoir en qualité d'enseignant au collège horticole de Bruz. Toujours curieux et soucieux d'approfondir vos connaissances, tout en enseignant vous poursuivrez vos études à la faculté des sciences de Rennes et vous y obtiendrez un diplôme de chimie et de biologie.

Votre passion pour la botanique, vous conduira, après d'autres aventures, à créer, en 1986, un magasin de fleurs. Dès l'année suivante, en plus de ce commerce, vous fondez une PME de paysagiste. Vous dirigerez ces entreprises jusqu'en 2009.

Homme de la terre donc, **mais en même temps homme de la ville**. En juillet 2000, vous êtes élu à la présidence du Carré rennais, responsabilité que vous assumerez jusqu'en 2011.

Le Carré rennais est la plus importante fédération locale de commerçants et d'artisans de France qui organise entre autres depuis 2010 la grande braderie de Rennes, deuxième braderie française par la fréquentation après celle de Lille.

Vous avez, ancrée au plus profond de vous-même, la conviction qu'un centre-ville sans commerce est un décor de théâtre sans acteur. Croyez bien que je partage votre vision.

Vous avez agi dans plusieurs directions.

D'abord en vous impliquant fortement dans l'élaboration de la quatrième charte d'urbanisme commercial du pays de Rennes afin d'éviter la prolifération des centres commerciaux périphériques. Vous militez aussi pour que la circulation, l'organisation des transports et du stationnement ne soient pas dissuasifs pour le centre-ville et son commerce.

Pour la promotion, vous vous en chargez, **en homme de communication** que vous êtes aussi devenu. Tous les Rennais se souviennent de l'opération Confluence lancée en 2009 et renouvelée en 2010 où les commerçants et artisans avaient accepté de s'afficher en photo dans différents lieux de la ville afin de faire la promotion de leurs produits et des services qu'ils rendent à la clientèle.

C'est également à vous que l'on doit l'organisation d'un grand concert à l'issue de la braderie annuelle.

Comme me l'a confié l'un de vos collègues « Philippe MAGRIN, est inépuisable, il sait s'entourer d'une équipe et diffuser de l'enthousiasme alors tout le monde le suit ».

Car pour vous, la communication, ce n'est pas une action éphémère ; c'est une des multiples facettes de l'exercice d'un métier.

**Homme de métier**, vous tenez à en maîtriser les techniques qu'elles soient agricoles, chimiques ou biologiques. Mais votre véritable métier, c'est d'être entrepreneur.

Entrepreneur dans l'âme, vous avez concrétisé votre projet en 1977 : vous quittez l'enseignement pour ouvrir une crêperie avec votre femme.

Ce virage professionnel vous fait entrer dans le monde du commerce et de l'entreprise pour lequel vous passionnez et que vous ne quitterez plus.

Vos activités professionnelles avaient largement de quoi vous occuper, mais d'un tempérament actif et ayant la culture du bien commun, vous décidez de vous engager pour **défendre les commerçants** et leurs régimes sociaux.

Je dois avouer qu'à l'époque, il fallait une bonne dose de courage et de ténacité pour prendre ce dossier à bras le corps. Vous ne manquez ni de l'un ni de l'autre.

Elu en janvier 1992 au conseil d'administration d'ORGANIC Bretagne, vous déployez une activité et des compétences telles que vous êtes appelé, dès la même année, à représenter la Bretagne à l'ORGANIC nationale.

Durant cinq ans, vous n'aurez de cesse de déployer votre énergie pour obtenir des améliorations de la retraite de base des commerçants et industriels. Et Dieu sait si à l'époque on parlait de loin. Vous serez un infatigable et déterminé interlocuteur du ministère des Affaires sociales.

Vous vous battez sur deux fronts :

Obtenir la validation systématique de quatre trimestres d'activité au premier franc, l'€ n'existait pas encore, du Bénéfice industriel et commercial.

La reconnaissance du conjoint dans l'entreprise avec la création d'un véritable statut de « conjoint collaborateur ».

En 1997 vous devenez le vice-président, représentant les commerçants au sein d'ORGANIC Bretagne.

Cette fois votre combat porte sur la situation des commerçants dont le fond de commerce est invendable notamment dans les zones rurales. Vous œuvrez pour obtenir l'amélioration de l'indemnité de départ de ces personnes ayant très souvent de maigres ressources après des années d'un travail acharné.

L'année suivante vos collègues vous choisissent comme vice président à part entière d'ORGANIC Bretagne.

Vous intéressez à un autre chantier : celui des Travailleurs non salariés pour lequel vous demandez une évolution de la protection sociale en matière de santé et de retraite.

Elu à la Caisse maladie régionale pour la gestion de la protection santé des artisans, commerçants et professions libérales, vous serez très vite président de cette institution au sein de laquelle vous participerez à la mise en place du droit aux indemnités journalières des commerçants en cas de maladie.

En mai 2004, vos pairs vous accordent une nouvelle fois leur confiance en faisant de vous le président d'ORGANIC Bretagne et vous serez également élu au conseil d'administration d'ORGANIC national. Vous voici pleinement engagé comme **responsable au service de l'intérêt général**.

Entre temps, en 2002, le gouvernement a planché sur une réforme des régimes sociaux et de retraites des commerçants, artisans, indépendants. L'objectif était de créer un régime unique. Louable et nécessaire intention mais véritables travaux d'Hercule.

Chaque régime avait ses particularismes et à l'intérieur de ces régimes chaque profession avait ses particularités.

De cet ensemble complexe disparate, il convenait d'aboutir à un régime unique, simplifié permettant d'assurer aux milliers de ressortissants de ces caisses des garanties améliorées et pérennes.

Après deux ans de négociations, la feuille de route portant création du RSI est arrêtée fin 2004. Il faudra attendre encore deux ans pour voir naître le RSI en juillet 2006.

Cher Philippe MAGRIN, j'ai cru entendre que vous aviez le goût du risque mais aussi que vous ne vous dérobiez pas devant les obstacles. Vous l'avez une nouvelle fois prouvé en acceptant de prendre la présidence du RSI Bretagne en juillet 2006.

Tout le monde savait que la fusion des trois régimes historiques était un vrai défi. Il y avait des cultures différentes, des procédures différentes, des administrations différentes, mais aussi des intérêts différents. Si la mariée était belle, et je parle à l'ancien fleuriste, les roses de la corbeille avaient plus d'épines que de boutons.

Ne nions pas la réalité, la mise en place du RSI a suscité des critiques de toutes parts. Mais peut-on réformer en France sans susciter les critiques de toutes parts. Vaste sujet de réflexion. Ayant été rapporteur de la RGPP de l'administration territoriale de l'Etat, je pourrai écrire un chapitre de ce livre dont malheureusement nous ne sommes pas prêts de rédiger la conclusion...

Le RSI en Bretagne ce sont 280 000 ressortissants et c'est à votre honneur de ne pas avoir quitté le navire dans la tourmente. Au contraire vous avez redoublé d'efforts pour résoudre la compatibilité des systèmes informatiques du RSI et de l'URSSAF, vous avez amélioré l'accueil des ressortissants ... Il faudra encore un peu de temps pour rôder le fonctionnement du RSI.

Dans quelques années personne ne voudra revenir en arrière car pour peser dans les négociations cette grande famille des indépendants, commerçants et artisans avait besoin d'être rassemblée. Vous aurez apporté une contribution déterminante à la création de cet édifice.

Cher Philippe MAGRIN j'aurai pu aussi évoquer votre passage au CESER où vous avez travaillé dans la commission « Ambitions, enjeux et priorités stratégiques pour la Bretagne ».

Ce soir l'on comprend bien que c'est toute une vie qui est honorée et au centre de ces engagements il y a la défense des intérêts sociaux des commerçants et artisans et la promotion de leurs activités.

A l'occasion du cinquantenaire de l'Ordre national du mérite, on a pu entendre que : « L'Ordre national du mérite était une vitrine de la France ».

Vous n'aurez, cher Philippe MAGRIN, aucune difficulté à vous inscrire dans cette vision qu'illustrent vos actions, à Rennes et en Bretagne.

Philippe MAGRIN, « Au nom du Président de la République, nous vous faisons Chevalier de l'Ordre national du Mérite ».